

Stage d'observation en milieu professionnel L2 S4 APAS

Ce stage concerne la découverte d'un milieu professionnel en relation avec une de ces quatre thématiques :

- la déficience sensorielle,
- la déficience intellectuelle,
- l'inadaptation (déviante) sociale,
- la déficience motrice.

Finalités

Constitution d'une expérience professionnelle et personnelle qui lui permettra d'acquérir:

1) des connaissances : connaissance d'une structure et de son fonctionnement, connaissance des caractéristiques spécifiques d'un public.

2) des compétences : compétences à analyser une demande, à évaluer des besoins, à élaborer un projet de réponse dans le domaine des activités physiques et sportives et/ou de la motricité.

Organisation

Deux temps majeurs organisent le stage :

1) UNE PHASE EXPLORATOIRE.

- Une recherche active d'un lieu de stage : prise de contact (directe, téléphonique ou épistolaire) et relance en cas de non-réponse...
- Etablissement d'une convention de stage. Aucun lieu ne pourra être retenu s'il n'a été au préalable entériné par le responsable de la formation.
- Pour établir cette convention de stage :

1) Chaque étudiant doit télécharger une « fiche préalable » sur le site de l'Université du Mans (Faculté des Sciences - Scolarité - Stages). Attention à remplir correctement la fiche ! Ensuite, il faut déposer cette fiche avec une attestation de responsabilité civile qui couvre la durée du stage. (en général est marqué sur le document "Responsabilité civile vie privée, activités scolaires, extras-scolaires...". Ce document est à demander à votre assurance (assurance étudiante ou celle des parents).

3) Choisir son tuteur universitaire (cf partie « Modalités de tutorat » ci-dessous)

4) Les étudiants doivent déposer à la scolarité l'ensemble de ces documents au minimum 1 semaine avant le début du stage (le plus tôt est le mieux !). La convention de stage pourra alors être établie en temps et en heure. L'étudiant sera informé par mail du moment pour lequel il devra venir signer la convention. Ensuite le responsable de formation et le Directeur de l'UFR Sciences signeront cette convention. Une fois signée, les conventions de stage sont envoyées aux organismes d'accueil. Ils redonneront un exemplaire à l'étudiant et un autre à notre scolarité.

LA CONVENTION DE STAGE DEVRA ETRE ETABLIE AU MOINS 1 SEMAINE AVANT LE DEBUT DE LA SEMAINE DE STAGE FIXEE

- Choix d'un référent professionnel
- Recherche documentaire sur le handicap en France, la place par la pratique sportive (motrice) dans la gestion du handicap,...les structures d'accueil dévolues aux handicapés...L'étudiant pourra aussi exploiter le fond documentaire de la structure d'accueil pour avoir d'une part, une

idée de son organisation/fonctionnement et d'autre part, appréhender les caractéristiques globales du public accueilli... Enfin et en fonction du domaine scientifique investigué (sciences de la vie/sciences humaines), il est fortement conseillé de se constituer un background minimum (3 à 4 livres ou publications scientifiques qui font autorité dans le domaine).

- Afin de compléter sa connaissance théorique, il est bien venu de procéder à des entretiens exploratoires avec le personnel de la structure.

Le temps alloué à cette étape est laissé à l'appréciation de l'étudiant. Il est indépendant de la période de stage proprement dite.

2) LA PHASE SUR LE TERRAIN

- Elle consiste tout d'abord en une observation active. Cette phase est l'occasion d'une « moisson » d'informations. Des informations qui serviront à par la suite de matériaux de base à la conception d'un dispositif.
- une meilleure connaissance de la structure (qui fait quoi ?).
- une appréhension fine des caractéristiques du public accueilli (comportement, réaction, origine, sexe, âges,...). Dans ce dessein, l'étudiant, aidé le cas échéant de son tuteur, devra mobiliser le ou les outils les plus adaptés à son investigation (observation directe, observation participante, entretiens, support vidéo,...).

Grâce à ses observations, l'étudiant, fort de la connaissance (théorique/pratique) du public, des contraintes et des ressources structurelles, doit réfléchir à l'établissement d'un module (cycle) d'intervention censée participer au bien-être dudit public et qu'il serait à même d'effectuer si son stage avait comporté une partie pratique. Via l'établissement d'une problématique et d'une proposition d'utilisation d'une ou de plusieurs APA (modalité, hypothèse de transformation, résultats espérés), l'étudiant reçoit ainsi une première expérience formative qui lui permettra de mieux aborder la réalisation de son stage pratique de troisième année. La problématique doit d'une part, être nourrie de l'ensemble des données recueillies, et d'autre part, être l'axe directeur du projet d'intervention. Autrement dit, elle constitue le fil directeur d'un dispositif de transformation.

Durée du stage

Tous les étudiants de la formation devront réaliser (en binôme) un stage d'une durée d'une semaine. La période allouée pour la réalisation du stage sera définie au cours de l'année universitaire.

Modalités de tutorat et de suivi des stages.

Afin de préparer au mieux la réalisation du stage pratique de 3^{ème} année (prise de contact, construction d'une question, choix de la méthodologie, rédaction du rapport,...), l'étudiant doit être encadré par un tuteur universitaire. L'objet de ce tutorat est de guider les étudiants dans leur démarche de formation et de les aider à chaque étape de leur projet.

Par définition, le tuteur est une guide pour l'étudiant. Cependant, il n'est pas directement responsable de la qualité du travail réalisé. Cette responsabilité incombe à l'étudiant et à lui seul. Le tuteur a une fonction d'aide, de conseil,... Il n'est pas forcément un spécialiste du domaine envisagé par l'étudiant. Dans ce cas, et à défaut d'apporter une aide sur le contenu, il est néanmoins compétent pour répondre à toutes les questions d'ordre méthodologique.

Pour le stage de 2^{ème} année APA, vos tuteurs universitaires seront tirés au sort.

Suite à la semaine de stage, les étudiants devront obligatoirement prendre contact avec leur tuteur universitaire afin de faire un premier bilan, préparer la rédaction de leur rapport et évaluer l'intérêt de la problématique proposée.

Critères et modalités de notation.

Tout rapport non typographié se verra attribué une note de 0. Toutes les pages numérotées d'un chiffre supérieur à 10 ne sont pas prises en considération (10 pages étant le nombre maximal à ne pas dépasser – annexes non comprises). Pour comptabiliser ce chiffre de 10, seront négligés les pages de garde, le sommaire et la page de conclusion.

CONSIGNE POUR LA REDACTION DU RAPPORT

Police : Times New Roman, Taille : 12, Interligne : 1.5

BAREME :

Forme : 3 points

Style, orthographe, calligraphie, respect des normes typographiques, reliure.

Projet d'intervention ou d'étude : 17 points

3 phases doivent être repérables dans le projet (et pas forcément dans la chronologie suivante) :

Analyse, diagnostic, repérage des contraintes/ressources : 6 points:

- origine de la structure (bref historique, date de création, évolution,...)
- cadre et fonctionnement juridique de la structure
- présentation du fonctionnement humain (organigramme analytique)
- présentation synoptique des activités proposées.

Connaissance du public : 6 points.

- Définition fine du handicap
- Organisations sociales, âge, sexe,...
- Caractéristiques comportementales, psychologiques, motrices.
- Comportements/réactions face aux situations d'apprentissage
- Modalités de regroupement du ou des public(s) pour les activités

Objectivation, finalisation, mise en projet, choix d'une « vraie » question : 5 points

- Présentation de l'hypothèse de transformation
- Prévision, d'un dispositif, de moyen, de procédures...
- Anticipation de l'évaluation et de la vérification.

Seront évaluées, au travers de ces items, tant la cohérence que la pertinence de la démarche.

Enfin, le rapport devra se conclure par une appréciation personnelle du stage par l'étudiant. Celui-ci devra discuter notamment du choix de la structure où le stage a été réalisé (site désiré ou contraint suite à des difficultés pour trouver le stage), de son impression au sortir de la période de stage, de sa motivation par rapport au stage en milieu professionnel de L3 APA (poursuite du travail évoqué, choix d'un autre stage, d'une autre population), et/ou de tout autre élément que l'étudiant voudrait aborder.